



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique pénale

Question écrite n° 61174

Texte de la question

M. Jean Gaubert souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur un sondage rendu public au mois de décembre dernier par l'ONG Transparency International à l'occasion de la journée mondiale de l'ONU contre la corruption. Selon l'opinion des personnes interrogées, la corruption touche davantage le monde politique de leurs pays respectifs. De même, sur 133 pays passés au crible, la France occuperait la 23^e place, concernant la perception du niveau de corruption par l'opinion publique et se placerait donc loin derrière certains pays européens ayant un niveau de corruption perçu comme moins élevé. Il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement concernant la convention anticorruption de l'ONU signée en décembre 2003 au Mexique par une centaine de pays, mais ratifiée à ce stade par seulement 15. Il lui demande si la France envisage de ratifier cette convention qui vise à élever les codes d'éthique pour les fonctionnaires et dont la mise en oeuvre dépend de la ratification par trente pays.

Données clés

Auteur : [M. Jean Gaubert](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61174

Rubrique : Droit pénal

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 2005, page 2858